



Dominique lui fit le récit de tout ce qui s'était passé. (Page 215.)

— Fort bien ! vous avez exposé vos conditions ; maintenant, écoutez les miennes : la responsabilité que j'encours en avouant ce qu'il vous plaît d'appeler « une conspiration », est peut-être, en somme, un peu moins lourde que celle dont je me chargerais si je vous étendis mort sur ce tapis. Ainsi donc, disons que j'accepte votre proposition, — aux conditions que je vais poser. Le document que vous voulez de moi sera rédigé ; la preuve irréfutable vous sera fournie. Je suppose, en effet, que vous regarderez comme telle une lettre de feu mon regrettable ami, écrite, signée, datée par lui-même, et m'informant du jour et de l'heure où sa femme devait arriver à Londres. Je puis vous donner cette lettre. Je puis également vous adresser à l'homme à qui j'ai loué la voiture dans laquelle j'allai chercher à la station, le jour où elle arriva, la personne qui m'honorait de sa visite ; — les registres de ce trafiquant vous fourniront votre date, en supposant même que le cocher qui m'a conduit ne vous soit pour cela d'aucun secours. Tout ceci, je puis le faire, et je le ferai, moyennant conditions. Je les détaille. Condition première : madame Fosco et moi nous quittons cette maison, à telle heure et de telle façon qu'il nous plaira, sans aucun obstacle quelconque de votre part. Seconde condition : vous attendez ici, en ma compagnie, l'arrivée de mon agent qui vient à sept heures du matin m'aider à mettre mes affaires en règle. Vous lui remettrez un ordre écrit, en vertu duquel le détenteur de votre pli cacheté devra immédiatement s'en dessaisir. Vous restez près de moi jusqu'à ce que mon agent ait remis en mes mains cette lettre intacte ; et vous m'accorderez ensuite une pleine demi-heure pour quitter la maison ; après quoi, vous reprenez votre entière liberté d'action, et vous vous en allez où bon vous semble. Condition troisième : vous me donnerez la satisfaction due à un gentleman pour vous être indiscrètement mêlé de mes affaires particulières, et aussi pour le langage dont vous vous êtes permis de vous servir, vis-à-vis

de moi, dans le cours de cette conférence. Le jour et le lieu, — à l'étranger, bien entendu, — vous seront indiqués par une lettre de ma main, dès que je serai en sûreté sur le continent ; et cette lettre renfermera une bandelette de papier mesurant exactement la longueur de mon épée. Telles sont mes conditions. Faites-moi savoir si vous les acceptez, — oui ou non...

Le mélange extraordinaire, dans cette harangue, de décision prompte, de prévoyance rusée, et de charlatanisme fanfaron m'éblouit un moment, mais pas davantage. La seule question à considérer était de savoir s'il m'était ou non loisible de me procurer les moyens d'établir l'identité de Laura, au prix où ils m'étaient offerts, c'est-à-dire en laissant échapper impuni le misérable qui l'en avait dépouillée. Je savais bien que, tendant à faire rentrer ma femme, sous son vrai nom, dans la résidence natale d'où elle avait été chassée comme coupable d'imposture, et à faire effacer le mensonge qui profanait encore le tombeau de sa mère, j'agissais en vertu d'un motif bien autrement pur, bien autrement dégagé de toute mauvaise passion que lorsque, dans le principe, des idées de vengeance venaient se mêler à mes desseins réparateurs. Et cependant, je ne puis dire en toute franchise que mes convictions morales fussent assez fortes en elles-mêmes, pour trancher le débat intérieur auquel j'étais livré. Le souvenir de la mort de sir Percival vint heureusement à leur secours. Par quelle imposante intervention, à l'heure suprême, j'avais vu arracher de mes faibles mains, en cette occasion, le soin de la rétribution vengeresse ! et dans quelle ignorance de l'avenir, lot commun de tous les mortels, de quel droit pouvais-je regarder que cet homme échapperait au châtement par cela seul que je l'aurais laissé m'échapper ? J'envisageai peut-être ces choses avec la superstition inhérente à ma nature, peut-être aussi avec un sentiment plus élevé, plus digne de moi. Il était certainement assez dur, quand, après de longs

efforts, je le tenais dans ma main, d'ouvrir cette main victorieuse ; mais je sus me contraindre à ce sacrifice. En termes plus clairs, je résolus de ne me laisser guider que par un motif d'ordre supérieur, et sur lequel je ne pouvais m'abuser : mon dévouement à la cause de Laura et de la vérité.

— La suite au prochain numéro. —

## LES PURITAINS DE PARIS

PAR

PAUL BOCAGE

(Suite.)

— Tu as deviné cette fois, Cador ! Je ne l'ai pas trouvée seule.

— Elle était avec quelqu'un ?

— Naturellement, — judicieux Cador, puisqu'elle n'était pas seule.

— Qui était-ce ? un homme ou une femme ?

— C'était un homme.

— De ta connaissance ?

Non... de la sienne.

— Diable ! c'est mauvais pour toi, mon pauvre ami ! — quoique ta Nana soit bien une des plus honnêtes filles de notre société.

— Après ta Martha, mon bon ! — s'écria avec passion le jeune homme, — passion qui eût fait deviner la cause de sa mélancolie à un homme moins aviné que l'ainé des deux Marseillais.

— Peuh ! — fit celui-ci en haussant les épaules. — Martha est une femme comme toutes les autres.

— Ce n'est pas vrai ! — interrompit Albarret, — Martha n'a pas sa pareille.

— Comme tu voudras, — dit Cador, — mais comme ce n'est pas d'elle qu'il s'agit,